

Conférence

« Les violences sexuelles dans le sport: Identifier-Prévenir-Agir »

Les violences sexuelles : c'est quoi ? Les violences à caractère sexuel recouvrent toutes les situations dans lesquelles une personne cherche à imposer à autrui un comportement à connotation sexuelle. Ces violences peuvent prendre diverses formes telles que des propos sexuels ou sexistes, des invitations trop insistantes, du chantage, des menaces, des messages ou images pornographiques, dont résulte une violence qui peut être à la fois verbale, physique et psychologique, dégradant l'image qu'a la victime d'elle-même.

Ces derniers mois, un mouvement de libération de la parole s'est enclenché dans le champ du sport pour que « la honte puisse changer de camp ».

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports des Hautes-Alpes, et le Comité Départemental Olympique et Sportif s'associent pour vous informer et vous accompagner dans cette action de prévention.

Les invités:

- **Dr Mathieu LACAMBRE** (Psychiatre au CHU Montpellier)
contexte et définitions, les violences sexuelles : expression; conséquences; prévention.
- **Monsieur Florent CROUHY** (Procureur de la République)
Politique pénale du parquet de Gap afin de lutter contre les violences sexuelles;
mesures de protection des victimes et suivi renforcé des auteurs de violences sexuelles.
- **Maître Cécile FAURE-BRAC** (Avocat au barreau des Hautes-Alpes)
Assistance de l'avocat dans le cadre des procédures pénales relatives aux violences sexuelles.
- **Lundi 10 octobre 2022 à 18h**
- **Inscription obligatoire:** [formulaire d'inscription](#)
- **Présentiel:** Salle du CMCL (stationnement parking CMCL)
- **Distanciel:** <https://youtu.be/654SSOKTXps>

Contact: Frédéric BOURINET
Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Hautes-Alpes
(frederic.bourinet@ac-aix-marseille.fr - 06 27 31 50 35)